

Présents : M. le DASEN, Mme l'A-DASEN, M. le Secrétaire Général, DOSPE, Cellule contrôle gestion, DIPER, OS.

Déclarations liminaires (FSU/UNSA/SNALC/FO)

Réponses du DASEN

Les remarques qui relèvent du national seront relayées. Sur le projet de « pacte », les négociations ne sont pas terminées ; le SNU non plus n'est pas arrêté et repose pour l'instant toujours sur le volontariat.

Il y a peut-être toujours trop d'HSA mais le ration HP/HSA a baissé.

Pour la techno, il s'agit non d'une suppression de l'heure de 6^e mais d'un transfert au cycle 4. Les mots ont un sens. Il n'y a pas moins de techno pour les élèves, les programmes sont en train d'être revus.

Pour la journée banalisée de révisions avant le bac : de nombreux lycées la faisaient déjà. Interpelé, le Ministre a répondu favorablement aux lycéens de manière officielle.

Pour l'heure d'approfondissement français/maths 6^e : il n'y aura pas d'obligation pour les PE de l'assurer, mais ce sera une possibilité. Cela existe déjà à Trèbes. Il y aura une possibilité réglementaire pour conforter ce genre de dispositifs, avec des moyens supplémentaires pour les PE, mais il faudra aussi voir ce qui est faisable en termes d'EDT. Il n'y aura pas nécessairement un PE dans chaque collège : ce ne sera pas imposé parce que ça ne marche pas dans ces cas-là.

1- Implantation des postes collèges, SEGPA, dispositifs spécifiques

Le DASEN remercie la DOSPE pour le travail effectué depuis novembre, en partenariat avec les chefs d'établissements et se dit satisfait du travail effectué en GT.

Pour l'Aude, il devrait y avoir 116 élèves supplémentaires et 4 en SEGPA. Nous avons une dotation de 9 ETP. Les DHG augmentent un peu, le ratio HP/HSA est meilleur : 199h, dont 156HP/43 HSA.

Les repères sont toujours 25 en REP, 27 au collège Alain sortant de REP, 30 hors REP.

Tout cela a des conséquences sur les postes.

La DOSPE rappelle le cadre à respecter pour les implantations de postes : la dotation, **pas de création de postes en sous service, pas de service partagé sur 3**

établissements, **pas de suppression de postes de technologie du fait de la suppression des heures en 6^e (consigne donnée à toutes les académies).**

Le travail est mené en partenariat avec les établissements et la situation des personnels est prise en compte (le service Chalabre/Coursan par exemple arrange l'intéressé.)

Créations / Suppressions de postes :

Création de 20 postes, dont 8 en lettres modernes.

Depuis le GT du 13 mars, 2 postes supplémentaires ont été créés à la demande des OS (maths Coursan/Ferry Narbonne et physique-chimie Montesquieu/Port-la-Nouvelle.

Lors de l'instance est proposée la création d'un poste supplémentaire en lettres modernes, Saint Nazaire d'Aude/Rieux Minervoix.

Suppression de 12 postes dont 2 en lettres classiques, un en technologie (perte de divisions au collège Blaise d'Auriol de Castelnaudary).

Parmi les suppressions, **5 mesures de carte scolaire** (lettres classiques, lettres modernes, anglais, technologie, EPS)

Postes partagés :

Il y aura des évolutions d'ici le mois de juin en fonction des résultats des mouvements inter et intra, des temps partiels des personnels, des décharges éventuelles dont ils bénéficieraient...

Lettres classiques

2 postes supprimés dont **une mesure de carte scolaire** (collège de Grazaillles et collège Delteil Limoux), **2 services complétés en lettres modernes** (Couiza/Lycée Paul Sabatier, Collège Anglade Lézignan/collège Brassens Narbonne)

L'avis du SNALC :

Le SNALC désapprouve la fermeture cette année de deux postes de lettres classiques. Moins de postes, moins d'élèves qui étudient les LCA et qui peuvent *in fine* éventuellement renflouer le vivier de professeurs de lettres classiques. Avec la disparition des LCA c'est aussi la mémoire de notre langue et de notre culture qui s'éteignent. Nous avons proposé que le poste Saint Nazaire/Rieux soit ouvert en lettres classiques et non en lettres modernes, déjà bien servies, mais cela a été refusé car ce n'est pas la demande des établissements. Le SNALC a rappelé à nouveau que l'étiquetage dans les TRMD de besoins « lettres modernes » pour un besoin en français pose problème. Le DASEN s'est montré sensible à nos arguments, le SNALC va donc continuer à œuvrer pour relancer cette discipline dans notre département au riche passé gréco-romain...

Lettres modernes

1 mesure de carte scolaire à Blaise d'Auriol, 8 créations (Grazaillles, Bastion-Grazaillles, Fontanilles-Blaise d'Auriol, Delteil 2 postes, Ferry-Coursan, Port la Nouvelle, Saint

Nazaire-Rieux Minervoix.), 6 services partagés, un sous service à Couiza, 4 BMP(collèges Alain, Cité, Saint Nazaire, Sigean)

Allemand :

7 services partagés. Tous les sous services ont été comblés.

Anglais :

1 mesure de carte scolaire (Coursan), 1 création de poste (Saint Nazaire), 1 sous service à Chalabre, 5 services partagés, 5 BMP (Capendu, Bastion, Coursan, Delteil, Cité).

Chinois : 1 service partagé.

La montée des cohortes à J. Fil sera assurée, mais ouvrir le chinois dans d'autres collèges n'est pas pour le moment à l'ordre du jour. Il faudrait porter cette demande en équipe, en réseau entre collèges et lycée.

Espagnol :

1 suppression de poste (Blaise d'Auriol), 1 création (Bastion/Capendu), 5 services partagés, 6 BMP (Alain, Blaise d'Auriol, Fontanilles, Couiza, Port la Nouvelle, Saint Nazaire).

Russe :

1 service partagé.

Occitan :

1 sous service (oc/HG) à Cité, 2 BMP (oc/HG Saint Nazaire, oc/lettres Brassens), 3 services partagés.

Le poste oc/HG de Cité se complète en HG à Sigean. Nous avons demandé de recomposer un poste à partir des BMP sur le Narbonnais pour développer l'enseignement de l'occitan (ce qui est une priorité académique), cette solution n'a pas été retenue.

Histoire-géographie :

1 suppression de poste vacant à Bram, 1 création de poste (Rieux Minervois-Chénier), 1 sous service à Chalabre, 2 BMP (Port la Nouvelle, Saint Nazaire), 4 services partagés.

Maths :

2 créations de postes (Coursan-Ferry, Saint Nazaire), un sous service à Chalabre, 3 BMP (Grazailles, Brassens, Port la Nouvelle), 2 services partagés.

Le poste Saint Nazaire devrait être un poste stagiaire.

Technologie :

2 suppressions de postes (Delteil, **mesure de carte scolaire** à Blaise d'Auriol), 2 sous services (Alain et Ferry), 6 services partagés.

Physique Chimie :

2 créations (Montesquieu-Port la Nouvelle, Saint Nazaire-Cité), 6 BMP (Chénier, Jules Verne, Chalabre, Anglade, Segpa Ferry, Trèbes), 6 services partagés.

SVT :

1 création de poste SPEA à Capendu, 2 suppressions (Capendu, Jules Verne), 5 BMP (Chalabre, Anglade, Rosa Parks, Port la Nouvelle, Trèbes), 5 services partagés.

Education Musicale :

1 création (Saint Nazaire-Brassens), 1 suppression (Grazailles), 1 BMP (Fontanilles), 10 services partagés.

Les OS ont exprimé leurs doutes concernant le **service entre deux départements : Olonzac-Ferry.**

Arts plastiques :

1 création de poste (Saint Nazaire-Coursan), 2 sous services, 2 BMP, 11 services partagés.

EPS :

1 mesure de carte scolaire (Fontanilles), 2 créations (Delteil et Saint Nazaire-Cité), 2 sous services, 2 BMP, 7 services partagés.

Postes spécifiques

2 BMP de Génie construction réalisation (Segpa Verne, Segpa Jules Verne), 1 BMP biotechnologie (Narbonne V. Hugo)

L'Avis du SNALC : La volonté d'éviter au maximum les sous services fait que de nombreux collègues doivent compléter leur service dans un établissement souvent assez éloigné. On aurait préféré quelques créations supplémentaires (y compris avec de petits sous-services).

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur tel ou tel poste.

VOTE :

Contre : 3 (dont le SNALC)

Abstentions : 7

Pour : 0.

2- Projet de carte scolaire (1^e degré)

Point ajouté à l'ordre du jour, avec document distribué en début de séance.

Le redécoupage des circonscriptions entraîne un changement de circonscription de certains postes PsyEN (mais pas de changement d'affectation écoles).

Le poste à l'école maternelle les Florales passe sur la circonscription de Lézignan. Le poste à l'école primaire de Ginestas passe sur la circonscription Narbonne 2. Le poste de l'école élémentaire M. Pagnol de Carcassonne passe sur la circonscription Carcassonne.

VOTE :

Contre : 2

Abstentions : 1 (le SNALC)

Pour : 7

3- Présentation des lignes directrices de gestion académique

Questions diverses

- Rapport du CHSCTD du collège de Saint Nazaire : n'a pas encore été transmis aux personnels parce que le rapport fait l'objet d'un recours auprès de la Rectrice.
- La formation spécialisée du CSA SD devrait se réunir après l'installation de la formation académique prévue pour le 4 avril.

Fin à 12h05.

Les représentants du **SNALC** au CSA-SD de l'Aude

snalc
de l'école au supérieur